

COTONNIÈRE DE NAM-DINH :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cotonniere_du_Tonkin.pdf
LA GRÈVE DE 1926
À LA
BRUTALITÉS ET IMPUNITÉ D'UN CONTREMAÎTRE

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 septembre 1926)

La grève. — La grève a éclaté à la « Cotonnière » de Nam Dinh le 30 août au soir. Des énergumènes, exploiters des derniers incidents, ont donc réussi, de nouveau, à amener un peu de désordre dans une firme.

Mais si peu que l'on ne s'en aperçoit guère. Avec calme et sang-froid, la direction de la Cotonnière a laissé les grévistes « filer leur mauvais coton ».

Lorsque le « bol de riz » sera moins consistant sur les estomacs des mécontents, ceux-ci reviendront d'eux-mêmes reprendre le travail.

D'autant plus, qu'ils n'ont pas à se plaindre des procédés employés.

Il est tout de même triste de constater que, comme toujours dans ces cas, c'est une minorité turbulente qui établit le courant des manifestations.

Qui n'aboutissent d'ailleurs, qu'à alléger l'escarcelle des grévistes et à retarder l'ensemble travail d'une usine.

Et comme de juste, la congaie qui a été le personnage principal de la comédie n'a pas l'air de se plus mal porter que par le passé.

Mais, de temps à autres, pour stimuler les courages défaillants, les meneurs encouragent celle-ci et sa famille à faire revivre... son décès afin d'entretenir le feu sacré.

UNE LETTRE
dédiée aux pharisiens de la colonisation
et aussi au... Parquet général

La vérité sur les causes de la grève de Nam-Dinh
(*L'Écho annamite*, une du 13 septembre 1926)

Le « colonialisme à la trique » a fait son temps, ne cesse-t-on de répéter dans certains milieux partisans à tous crins de la politique — bonne en soi — de rapprochement franco-annamite.

A cette affirmation, nous répondons : oui, il a disparu du papier, des discours officiels, plus ou moins pompeux, vides et mensongers ; dans la réalité, il a la vie dure. Témoin les lignes suivantes que nous empruntons à notre vaillant confrère *l'Argus indochinois* [Amédée Clémenti].

Il s'agit de la récente grève survenue à la Cotonnière de Nam-Dinh à la suite de brutalités d'un contremaître européen.

Cette grève n'est pas la première en date dans l'établissement industriel en question ; il y a des précédents, dus aux mêmes causes, mais déclenchés sous des proconsulats « bourgeois ».

Cette fois, c'est plus grave ; car c'est au cours du règne en Indochine d'un socialiste notoire que des incidents de ce genre, regrettables à tous les points de vue, sont enregistrés.

Que va faire. M. Varenne pour en empêcher le retour ?

M. Varenne a combattu — courageusement, nous le reconnaissons, — pour les ouvriers de France, pour ses mandants.

Le sort des coolies annamites, qui ne sont pas ses électeurs, l'intéresse-t-il moins ?

M. Varenne a prêché à ses compatriotes la politique d'égards vis-à-vis des indigènes.

Tolèrera-t-il qu'on la pratique à coups de pied et de poing ?

Quelle décision va-t-il prendre contre les coupables ?

Le colonialisme opportuniste a-t-il étouffé dans son cœur les dernières étincelles d'humanité ?

Nous nous posons ces questions.

À lui de répliquer par des actes !

Pour le moment, nous nous associons pleinement aux protestations énergiques de notre confrère du Nord, et avec lui, nous réclamons la lumière crue sur les agissements criminels des brutes blanches de Nam-Dinh.

Pour l'instant, nous dénonçons les manœuvres suspectes d'une certaine presse tonkinoise tendant à étouffer le scandale — au nom du prestige français, sans doute ? — et démontrant clair comme le jour que « l'ancien esprit colonial » n'est pas mort ; quoiqu'on le proclame depuis longtemps périmé.

« L'ancien esprit colonial » n'est pas mort — est-il nécessaire et indiscret de le dire ? — parce qu'à la suite de ses courageuses campagnes annamitophiles, — affaires Phan bôï-Chàu et Phan chàu-Trinh notamment —, l'*Argus Indochinois* est boycotté par la clique des conquérants.

« L'ancien esprit colonial » n'est pas mort ; tuez le, M. Varenne, non par des paroles, mais par des sanctions sévères, et vous regagnerez la confiance des Annamites !

N. D. L. R.

Nam-Dinh, le 28 août 1926

À Monsieur le directeur de l'*Argus indochinois*,
44, boulevard Doudart-de-Lagrée, Hanoi.

Monsieur le directeur,

Connaissant vos vaillantes campagnes contre les oppresseurs, je me permets de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour ces quelques lignes qui livreront au mépris public un Européen qui, sûr de l'impunité de ses actes parce qu'il compte beaucoup d'amis parmi les quelques fonctionnaires de la province, pousse sa brutalité jusqu'à assommer à coups de talon nos jeunes ouvrières qui travaillent pour la fortune et la prospérité de la Société Cotonnière.

Tout le monde sait que la Société Cotonnière de Nam-Dinh compte parmi son personnel des milliers de "congai" de tout âge qu'elle place sous la surveillance et le contrôle des contremaîtres européens. La cruauté de certains de ces derniers fait la terreur de nos pauvres ouvrières. Jusqu'à présent, ces messieurs ont réussi à étouffer dans l'œuf (si je peux m'exprimer ainsi) leurs actes de brutalité avec quelques pièces de monnaie que leurs victimes ont acceptées en tremblant, s'estimant heureuses de s'en tirer avec quelques contusions externes et internes nécessitant parfois quelques jours de repos. Mais tout dernièrement, un autre fait plus grave s'est produit. Cette fois-ci, les

quelques pièces de 10 sous ne suffirent plus, car la victime était tombée sans connaissance pendant de longues heures sous les coups particulièrement violents de M. E. et les Annamites l'ont crue un moment morte. Le malheur veut que cette victime soit la nommée Thi-Va, ma petite sœur.

Voici ce qui s'est passé exactement :

Le 25 août, une ouvrière accusée du larcin de quelques fils de coton fut attachée à un poteau de l'usine. Comme il n'était pas encore l'heure du travail, les autres ouvrières s'attroupaient, soit par curiosité, soit par compassion, près de leur camarade.

M. E. survint tout à coup d'un air maussade et hébété. Cet air-là, on le lui connaît ; on sait alors qu'il a un peu trop bu, un peu plus que d'habitude. Ce jour-là les coups pleuvaient. Tout le monde se sauvait, c'était à qui courait le plus vite. Ma sœur cadette, très douce et toute grêle, cédait la place à ses camarades et s'éloignait d'un pas rapide vers son atelier, lorsque, en deux bonds, M. E. fut sur elle et lui asséna plusieurs coups de pied par derrière et dans le dos.

Atteinte malencontreusement, ma pauvre sœurette tomba inanimée. Le contremaître, qui croyait à une feinte, redoubla ses coups et avec ses brodequins de fatigue frappa de plus en plus fort, pensant que la douleur aurait raison de la pauvre fille, mais fatigué et voyant que sa victime restait toujours sans connaissance, il fit appeler un pousse pour la renvoyer chez elle.

Cependant, un quart d'heure se passa sans que l'infortunée ait repris connaissance. La surveillante Lan intervint alors et sur l'insistance de Thi-Ly, une de ses camarades, fit part à M. Marchand, chef-comptable, de son intention de faire constater le meurtre que venait de commettre froidement le contremaître européen. On transporta la blessée au Commissariat de police et de là à l'hôpital.

Qu'a pu dire M. E. au docteur H., médecin adjoint au médecin chef de cet Etablissement ? Ce que nous savons seulement c'est que M. le docteur H. refusa d'examiner les blessures de la jeune ouvrière, malgré toutes les insistances de ceux qui l'accompagnaient. Il lui fit faire quelques piqûres (d'éther peut-être) pour la ranimer et s'en alla en disant que, puisque M. E. lui avait dit qu'il n'avait donné qu'un coup de pied à la jeune fille, il ne pouvait en être autrement et que cela passerait tout seul.

Le lendemain, l'infortunée ouvrière, souffrant horriblement de ses blessures aux reins, au ventre, au bas ventre et plus bas encore, poussa alors de faibles cris de douleur, après avoir passé une nuit dans le délire. On comprend où elle souffrait le plus, bien que, par pudeur, la pauvre blessée n'ait pas osé indiquer exactement l'endroit.

Je me présentai pour m'informer de son état. Il était grave. J'allai trouver le docteur H. pour lui demander un certificat médical et me munis à cet effet d'une somme de 6 p. 00. Cet homme de bien (?) n'accepta pas l'argent, mais refusa aussi d'examiner ma pauvre petite sœur, afin d'esquiver la délivrance du certificat médico-légal qui, selon lui, aurait été une arme accusatrice terrible qu'à aucun prix il ne voulait livrer contre son ami M. E..

Ce matin (8 août 1926), lors de la visite des malades faite par ce médecin, la jeune Thi-Va paraissait au plus mal, elle ne pouvait plus marcher ; malgré, cela, elle fut mise à la porte de l'hôpital et reçut une telle gifle que le sang jaillit du nez. Je me propose de la faire visiter par un autre médecin, mais réussirai-je à Nam Dinh ?

Je me demande si ce médecin a fait tout son devoir ?

La brute à face humaine qu'est M. E. cesse-t-il de croire à une feinte, maintenant que la jeune fille, alitée [*suite en dernière page*] depuis trois jours, ne peut plus se lever ni prendre aucune nourriture ?

Pauvres, nous sommes à la merci de cet homme puissant, dont les relations avec les quelques fonctionnaires de la province lui assurent l'impunité pour tant d'actes de cruauté commis jusqu'ici.

Toutefois, une vague de terreur et de révolte contre M. E. ont couru dans l'usine. Les quelques milliers d'ouvriers de deux sexes de la manufacture attendent anxieusement le

résultat judiciaire de cette affaire. On se demande avec anxiété : « Est-ce que la pauvre Thi-Va s'en tirera ? Est-ce qu'elle en mourra ? Qu'advient-il à M. E. ? Pour que cet acte inqualifiable ait une suite, pour que la Justice en soit saisie, pour que ce bon docteur H. (sic), qui est depuis peu à Nam-Dinh et qui a réussi déjà à perdre l'estime de la population indigène (d'habitude si confiante pourtant et si accessible aux bons sentiments à l'égard des médecins) pour que ce bon docteur consente à faire son devoir de médecin en examinant et en soignant la pauvre fillette blessée qu'on lui a présentée depuis trois jours, et se décide à lui donner le certificat médico-légal qu'il ne peut refuser, pour tout cela je me permets de solliciter la puissante et généreuse intervention de l'Argus qui est notre dernier espoir.

NG.-T.-VANG.

A apposé son diem chi et son empreinte digitale
(Quartier de Dinh Tien
rue Nang Tinh, ville de Nam-Dinh).

*
* * *

Eh bien, messieurs les négateurs du « colonialisme à la trique » que pensez-vous de cette lecture ? Oh, je sais bien qu'on essaiera de disculper le coupable en jetant le discrédit sur sa victime. Que dis je ? Mais c'est déjà fait !

Un quotidien de Hanoï insérait, cachée en 5^e page, dans un fond de colonne, dans son numéro du 1^{er} septembre et sous la rubrique Nam-Dinh, cette brève nouvelle :

Grève. — Une grève vient de se déclarer à la Cotonnière de Nam-Dinh, mille coolies environ ont refusé de se rendre au travail ; ce matin, le chiffre des chômeurs a augmenté.

Puis le lendemain (dans son numéro du 2 septembre), paraissait, dans le même journal, en deuxième page cette fois, cette tendancieuse information :

Nam-Dinh. La Grève. — La grève a éclaté à la « Cotonnière » de Nam-Dinh le 30 août au soir.

Des énergumènes, exploiters des derniers incidents, ont donc réussi, de nouveau, à amener un peu de désordre dans une firme.

Mais si peu que l'on ne s'en aperçoit guère. Avec calme et sang-froid, la direction de la Cotonnière a laissé les grévistes « filer leur mauvais coton ».

Lorsque le « bol de riz » sera moins consistant sur les estomacs des mécontents, ceux-ci reviendront d'eux-mêmes reprendre le travail.

D'autant plus, qu'ils n'ont pas à se plaindre des procédés employés.

Il est tout de même triste de constater que, comme toujours dans ces cas, c'est une minorité turbulente qui établit le courant des manifestations qui n'aboutissent d'ailleurs, qu'à alléger l'escarcelle des grévistes et à retarder l'ensemble du travail d'une usine.

Et comme de juste, la *congai* qui a été le personnage principal de la comédie n'a pas l'air de se plus mal porter que par le passé.

Mais de temps à autre, pour stimuler les courages défailants, les meneurs encouragent celle-ci et sa famille à faire revivre... son décès afin d'entretenir le feu sacré.

Et voilà comment on écrit l'histoire lorsqu'un avatar peu glorieux survient à une puissante firme manufacturière ! Vous avez bien lu : *des énergumènes, exploités des derniers incidents* — mais on se garde bien de dire lesquels ! — *Avec calme et sans-froid*, la direction va laisser les grévistes filer leur *mauvais coton* (sic), comptant sur le parcimonieux *bol de riz* (resic) qui va leur faire défaut pour les réduire à merci. Mais du renvoi du contremaître brutal, il n'est pas question... Ce dernier n'est pas un « énergumène » ; que non pas ! Il est une victime de cette *congai* (méprisable et méprisée, ô combien !) qui a le mauvais esprit de ne pas surmonter ses horribles souffrances avec le sourire sur les lèvres ! Et comme de juste, cette vile *congai*, cette fille infâme qui joue la comédie et qui est dépeinte comme le personnage principal des événements, *n'a pas l'air (!!!) de se plus mal porter que par le passé !*

Des injures envers les camarades d'atelier de la malheureuse blessée et, pour cette dernière, des railleries lourdes de suspicion ! Mais, pas un mot de regret pour le geste déplorable de notre compatriote. Quant au docteur, pas une allusion non plus à son écœurante conduite.

Et l'on veut que les indigènes nous respectent ! Et l'on s'étonne que les jeunes se montent mutuellement la tête pour émigrer à l'étranger ! Mais, hypocrites censeurs que vous êtes ! mettez-vous, donc par la pensée à la place de ces parias, et dites-moi bien franchement ce que vous auriez fait à la place des parents et des amis de la pauvre gosse, cette pitoyable enfant douloureusement meurtrie dans sa chair intime et estropiée à jamais, peut-être, si toutefois elle en échappe !

Oui, faux-patriotes, faux-prêcheurs de l'entente franco-annamite, vous, les professeurs de vertu, je vous le demande en toute sincérité, qu'auriez-vous fait si le Boche victorieux vous avait traités — vous, vos femmes et vos filles — à la façon du contremaître de la Cotonnière ? Vous seriez-vous contentés de faire la grève ? ? ?

Allons, un peu de pudeur s'il vous plaît !

Depuis quelques années les temps ont changé... terriblement changé puisqu'ils ont bouleversé l'univers. Bon gré mal gré, il faut que vous en preniez votre parti : le règne de la « cadouille » a vécu et les partisans du colonialisme de force n'ont que faire en ce pays, sinon de hâter la date de notre éviction.

O Dorgelès, que n'es-tu là !...

Maintenant la parole est au procureur général.

A. C. [Amédée Clémenti]

UNE LETTRE PLUSIEURS FOIS CITÉE DANS LA LITTÉRATURE PROTESTATAIRE

PAUL MONET,
Les Jauniers, histoire vraie, Gallimard, 1930.

[189]

EXACTIONS
UNE LETTRE SUR LES CAUSES DE LA
GRÈVE DE NAM DINH
par A. CLÉMENTI

(*L'Argus Indochinois*, 4 septembre 1926).

Nam Dinh, le 28 août 1926.

À Monsieur le Directeur de *L'Argus Indochinois*, 44, Bd Doudart-de-Lagrée, Hanoi.

Monsieur le Directeur,

Connaissant vos vaillantes campagnes contre les oppresseurs, je me permets de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour ces quelques lignes qui livreront au mépris public un Européen qui, sûr de l'impunité [190] de ses actes, parce qu'il compte beaucoup d'amis parmi les quelques fonctionnaires de la province, pousse sa brutalité jusqu'à assommer à coups de talons nos jeunes ouvrières qui travaillent pour la fortune et la prospérité de la Société Cotonnière.

Tout le monde sait que la Société Cotonnière de Nam Dinh compte parmi son personnel des milliers de « con gai » de tout âge qu'elle place sous la surveillance et le contrôle des contremaîtres européens. La cruauté de certains de ces derniers fait la terreur de nos pauvres ouvrières.

.....
La victime était tombée sans connaissance pendant de longues heures sous les coups particulièrement violents de M. E... et les Annamites l'ont crue un moment morte. Le malheur veut que cette victime soit la nommée Thi Vả, ma petite sœur.

Voici ce qui s'est passé exactement :

Le 25 août, une ouvrière accusée du larcin de quelques fils de coton, fut attachée à un poteau de l'Usine. Comme il n'était pas encore l'heure du travail, les autres ouvrières s'attroupaient soit par curiosité, soit par compassion près de leur camarade.

M. E... survint tout à coup d'un air maussade et hébété. Cet air-là, on le lui connaît ; on sait alors qu'il a un peu trop bu, un peu plus que d'habitude. Ce jour-là, les coups [191] pleuvaient. Tout le monde se sauvait, c'était à qui courrait le plus vite. Ma sœur cadette, très douce et toute grêle, céda la place à ses camarades et s'éloignait d'un pas rapide vers son atelier, lorsqu'en deux bonds, M. E... fut sur elle et lui asséna plusieurs coups de pied par derrière et dans le dos.

Atteinte malencontreusement, ma pauvre sœur tomba inanimée. Le contremaître, qui croyait à une feinte, redoubla ses coups et avec ses brodequins de fatigue, frappa de plus en plus fort, pensant que la douleur aurait raison de la pauvre fille, mais fatigué et voyant que sa victime restait toujours sans connaissance, il fit appeler un pousse pour la renvoyer chez elle.

Cependant un quart d'heure se passa sans que l'infortunée ait repris connaissance. La surveillante Lan intervint alors et sur l'insistance de Thi Ly, une de ses camarades fit part à M. M..., chef comptable, de son intention de faire constater le meurtre que venait de commettre froidement le contremaître européen. On transporta la blessée au Commissariat de police et de là à l'hôpital.

Qu'a pu dire M. E... au docteur H... , médecin adjoint au médecin-chef de cet Établissement ? Ce que nous savons seulement, c'est que M. le docteur H.. refusa d'examiner les blessures de la jeune ouvrière, mal- [192] gré toutes les insistances de ceux qui l'accompagnaient. Il lui fit faire quelques piqûres (d'éther peut-être) pour la ranimer et s'en alla en disant que, puisque M. E... lui avait dit qu'il n'avait donné qu'un coup de pied à la jeune fille, il ne pouvait en être autrement et que cela passerait tout seul.

Le lendemain, l'infortunée ouvrière souffrant horriblement de ses blessures aux reins, au ventre, au bas-ventre et plus bas encore, poussa alors de faibles cris de douleur après

avoir passé une nuit dans le délire. On comprend où elle souffrait le plus, bien que, par pudeur, la pauvre blessée n'ait pas osé indiquer exactement l'endroit.

Je me présentai pour m'informer de son état. Il était grave. J'allai trouver le docteur H.. pour lui demander un certificat médical et me munis à cet effet d'une somme de 6 p. 00. Cet homme de bien (?) n'accepta pas l'argent, mais refusa aussi d'examiner ma pauvre petite sœur afin d'esquiver la délivrance du certificat médico-légal qui, selon lui, aurait été une arme accusatrice terrible qu'à aucun prix il ne voulait livrer contre son ami M. E...

Ce matin (28 août 1926) lors de la visite des malades faite par ce médecin, la jeune Thi Va paraissait au plus mal, elle ne pouvait plus marcher ; malgré cela, elle fut mise à la porte de l'hôpital et reçut une telle gifle que le sang jaillit du nez. Je me pro- [193] pose de la faire visiter par un autre médecin, mais réussirai-je à Nam Dinh ?

.....
NG. T. VANG,

A apposé son diêm chi et son empreinte digitale.
(Quartier de Dinh Tiên, rue Nang Tinh, ville de Nam-Dinh).
.....

Un quotidien de Hanoï insérait le 2 septembre cette tendancieuse information :
NAM-DINH. La Grève. — La grève a éclaté à la « Cotonnière » de Nam-Dinh, le 30 août au soir.

Des énergumènes, exploiters des derniers incidents, ont donc réussi, de nouveau, à amener un peu de désordre dans une firme.

Mais si peu que l'on ne s'en aperçoit guère.

Avec calme et sang-froid, la direction de la Cotonnière a laissé les grévistes « filer leur mauvais coton ».

Lorsque le « bol de riz » sera moins consistant sur les estomacs des mécontents, ceux-ci reviendront d'eux-mêmes reprendre le travail.

D'autant plus, qu'ils n'ont pas à se plaindre des procédés employés.

[...]

Histoire racontée par Louis Roubaud dans *Le Petit Parisien*, 21 septembre 1930,
reprise l'année suivante dans son volume *Viêt-Nam*, Paris, Valois, 1931, pp. 167-172
et cité (sans date) in

Association culturelle pour le salut du Viêt-Nam,
*Témoignages et documents français
relatifs à la colonisation
française du viêt-nam*,
Hanoï, 1945.

Ouvrage de propagande distribué par le Viet-minh aux militaires du CEFEO

Une scène entre mille [ne figure pas dans l'original].

La petite Thi-Va — dix-sept ans — n'est presque plus jolie. Elle travaille depuis trop d'années déjà, avec un millier de ses compagnes dans une usine dont les cheminées provoquent le ciel. Elle vit dix heures par jour parmi les cuves, les machines d'acier, les peignes géantes, les bobines. Les balles de coton gris se transforment en flocons blancs, les flocons blancs deviennent du fil, et les fils, des étoffes .. des couvertures, des serviettes...

Ce jour-là... il y avait eu la veille un incident. Un vol avait été commis — quelques bobines de coton avaient disparu — cinq ou six cent grammes environ — et la coupable avait été découverte : la petite Hai, gamine de quinze ans.

Pour éviter une sanction disciplinaire, les ouvrières ont l'habitude d'arriver un bon quart d'heure avant le dernier signal de la sirène indiquant l'ouverture. C'est l'e meilleur moyen de ne pas perdre deux ou trois sous pour une minute de retard.

Thi-Va n'était pas la première. Une foule de ses compagnes attendirent déjà. Elles s'étaient rassemblées en demi-cercle devant un pilier du hangar. Thi-Va découvrit alors la petite Hai attachée à ce pilier.

Depuis combien de temps ? On n'osait pas le lui demander. Elle avait les mains liées autour du poteau et paraissait beaucoup souffrir. Personne ne lui parlait, afin de ne pas paraître prendre parti pour elle. Soudain apparut M. Thereseaux [pseu](le contremaître).

Ce fut une fuite, une envolée de moineaux... Pourquoi ? Personne n'avait dit un mot, personne n'était coupable, mais chacune avait peur d'être soupçonnée de compassion. Celle qui courut le plus vite et le plus loin, ce fut Thi-Va. Ce fut elle aussi qui se fit remarquer et qui se désigna à la colère du maître.

— Viens ici toi !

La petite fille s'était arrêtée, accroupie ; ses bras frêles protégeaient son visage. En quelques pas, l'homme robuste la rejoignait et [avec] ses lourds souliers lui frappa sur le ventre. La petite resta étendue sur la terre, les yeux ouverts, le visage immobile.

— Je vais t'apprendre à jouer les mortes. Veux-tu [te] relever... et plus vite que ça !

Il redouble les coups au hasard et s'arrêta lorsqu'il s'aperçut que sa victime était vraiment évanouie. Alors il appela un pousse, demanda l'adresse de l'ouvrière et la fit ramener chez elle. Son frère la reçut, l'étendit sur son bas-flanc, essaya de la ranimer, versa du thé chaud entre ses lèvres serrées. Comme elle ne reprenait pas connaissance, il la transporta au Commissariat. Le Commissariat l'envoya à l'hôpital où un médecin parvint à la réveiller avec quelques piqûres d'éther.

Le lendemain et les jours suivants, la jeune fille, atrocement blessée au ventre, gémissait de douleur. M^{lle} Thi-Va était estropiée pour la vie...

Quelques jours après on lit dans les journaux :

La grève a éclaté à la Société X... le 30 août au soir. Des énergumènes, exploités des derniers incidents, ont donc réussi de nouveau à amener un peu de désordre dans une firme.

Avec calme et sang-froid, la direction a laissé les grévistes filer leur mauvais coton.

Lorsque le « bol de riz » sera moins consistant sur les estomacs des mécontents, ceux-ci reviendront d'eux-mêmes reprendre le travail...

La con-gaï qui a été le personnage principal de la comédie...
